

**DELIBERATION DD151-2016**

Nombre de membres du conseil	
en exercice	67
Présents	52
Votants	61
Pouvoirs	9

Date de convocation du Conseil du Grand Périgueux le 23 septembre 2016

**LE 29 septembre 2016**, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Auzou

**OBJET : OPERATION CLASS'ENVIRONNEMENT : ACTION D'EDUCATIONN A L'ENVIRONNEMENT DURABLE**

Président : M. AUZOU

Secrétaire de séance : M. LECOMTE

**PRESENTS :**

Mmes BOUCAUD, PASQUET, DE PISCHOF, BELOMBO, CONTIE, ROUFFINEAU, GATAULT, CHABREYROU, BORAS, DARTENCET, DATRIER, LABAILS, MAXHEIM-MALARD, MONTEIL-MAYAUD, MOULENES, PERAUD-DAUSSE, SALINIER, DORET.

MM. BUISSON, LE MAO, COUNIL, PASSERIEUX, SUBERBERE, TESTUT, DOBBELS, ROUSSARIE, SCHRICKE, CROUZAL, PROTANO, GEOFFROY, BONNET, LE PAPE, LACOSTE, LARRE, RIGAUD, LAROCHE, BREAU, LARENAUDIE, AUDI, CIIPIERE, KHAIRALLAH, MACARY, MOSSION, TENAILLON, MOTTIER, MATHIEU, BUFFIERE, TALLET, GENDRE, GEORGIADES.

**ABSENTS :** Mmes. GONTHIER, RAT-SOULIER, DECABRAS, SALOMON, PAUL.

MM. BEYLOT, DESPLAT, BERIT-DEBAT, BARBANCEY, DUNOYER, GIRAUDEL, LE VACON, ROUQUIÉ, REYNET, COLBAC.

**POUVOIRS**

M. BEYLOT	Pouvoir à	M. MOTTIER
Mme GATAULT	Pouvoir à	M. RIGAUD
M. DUNOYER	Pouvoir à	M. MACARY
M. GIRAUDEL	Pouvoir à	Mme MOULENES
Mme RAT-SOULIER	Pouvoir à	Mme DARTENCET
M. ROUQUIÉ	Pouvoir à	Mme BORAS
Mme PAUL	Pouvoir à	M. ROUSSARIE
M. COLBAC	Pouvoir à	Mme SALOMON
Mme DECABRAS	Pouvoir à	M. GEORGIADES

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales.

**Considérant que** le 25 février 2016, le conseil communautaire a approuvé le lancement d'une action d'éducation à l'environnement et au développement durable.

**Qu'** en partenariat avec des structures spécialisées en animations scolaires : l'association « Pour les Enfants du Pays de Beleyme », la petite entreprise « De Sève et d'Ecorce », l'agglomération propose aux enseignants de son territoire, pour la rentrée 2016, un programme éducatif en lien avec le développement durable. Conçu avec la participation de l'Education Nationale et piloté par le Grand Périgueux, dans le cadre de son Plan Climat Energie Territorial, ce dispositif pédagogique a pour objectif d'amener les élèves des classes de CM1 et CM2 à découvrir les enjeux liés à la transition écologique et énergétique.

**Considérant que** ce projet se déroule de novembre à mai. Il propose 2 types d'actions :

- Chacune des 10 classes retenues bénéficie de cinq interventions pédagogiques progressives, et d'un suivi du projet par les partenaires sur l'une des thématiques suivantes : la biodiversité, l'eau+ l'énergie, l'énergie seule, les déchets, l'éco-mobilité et l'alimentation. De nombreux outils sont mis à disposition ou fournis à la classe et une plateforme Web permet de communiquer sur les actions réalisées.
- En complément de ce projet, les enseignants volontaires de 5 écoles du territoire inscrits à l'action, peuvent participer à un défi class'énergie qui réunira à la fois les utilisateurs du bâtiment scolaire et les services techniques communaux autour d'un même objectif collectif : diminuer les consommations d'énergie de l'école.

**Que** ce projet a été présenté et validé auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Dordogne (DSDEN24) le 29 février. Son coût est estimé à 28 500€.

**Qu'** un courrier adressé par la DSDEN 24 à tous les directeurs(rices) d'écoles a été envoyé le 2 mars. Le Grand Périgueux a envoyé le 11 avril aux 31 maires un courrier présentant le défi Class'Energie.

**Considérant qu'** en mai, en l'absence de retours et de demandes d'inscriptions, l'agglomération a convenu avec la DSDEN24 de contacter directement les directeurs(rices) des écoles et les enseignants responsables de classes de cycle 3.

**Qu'** une date limite ayant été fixée au 30 juin, 19 classes se sont inscrites courant juin à l'action globale, et 3 ont demandé à participer en plus au défi Class'Energie.

**Que** compte tenu de cela, la commission développement durable du 14 juin propose de ne pas engager l'action Class'Energie afin de redéployer les crédits sur l'action globale et permettre à davantage de classes d'y participer.

**Que** cette proposition a été présentée à la DSDEN 24 le 27 juin dernier. Les inspecteurs et le conseiller pédagogique ont demandé, en substitution du défi Class'Energie, la mise en place d'une conférence sur l'énergie, en lien avec le programme de sciences et technologie du cycle 3. Elle serait proposée à l'ensemble des enseignants de cycle 3 de l'agglomération. Son animation pourra être assurée par l'Espace Info Energie (CAUE24).

**Considérant que** début juillet, une demande de subvention a été formulée auprès du Pays de Périgord dans le cadre de Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, pour un montant de 15 000 €. Un autre financement de 9 000 € pourrait être demandé auprès des Fonds Européens. Le coût total de l'opération a été réévalué à 30 000 € HT. Mais en cas d'obtention de ces subventions, le coût net pour le Grand Périgueux ne serait plus de 19 345 € mais de 6 000 € HT.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE :**

- de valider le lancement de cette action renommée Class'Environnement pour l'année scolaire 2016-2017 en autorisant l'inscription de 20 classes (carte de répartition en annexe), et la mise en œuvre d'une conférence de l'énergie courant février 2017.

- d'autoriser le Président à signer tous documents relatifs à cette affaire, et plus particulièrement, pour les animations pédagogiques :

- la convention d'objectifs avec l'association Pour les Enfants de Pays de Beleyme,
- le contrat avec la petite entreprise De Sève et d'Ecorce.

- d'autoriser le Président à signer la convention relative à l'animation de la conférence énergie par l'Espace Info Energie (CAUE24).

**Adoptée à l'unanimité**

Délibération publiée le 6.10.2016	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 13 OCT. 2016	Périgueux, le 13 OCT. 2016

Le Président  
Jacques AUZOU

